

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ville de Pully éteindra son éclairage public la nuit du 21 au 22 mai 2021

Comme elle l'avait déjà fait l'année passée au mois d'août, la Ville de Pully procédera à l'extinction de l'éclairage public des zones résidentielles. Les axes principaux resteront toutefois éclairés et la sécurité assurée.

Cette année, c'est la date de la [Fête de la Nature](#) qui a été choisie par de nombreuses communes suisses pour cette action symbolique. L'éclairage public de la Ville de Pully sera donc éteint la nuit du vendredi 21 au samedi 22 mai 2021. Seuls les axes principaux (Av. de Lavaux, Bd. de la Forêt, Av. Général-Guisan et Ch. de Rennier) seront maintenus allumés pour des raisons de sécurité.

Pour que la sécurité de tous soit garantie, les patrouilles de Police Est Lausannois seront présentes dans les zones concernées durant la nuit du 21 au 22 mai. Il est recommandé, pour se déplacer à pied, de porter des couleurs claires et de se munir d'une lampe de poche.

Il est important de rappeler que l'éclairage, bien qu'il soit nécessaire à la sécurité des usagers de l'espace public, est source de pollution lumineuse. Il impacte également la biodiversité et consomme une grande quantité d'énergie. C'est pour ces raisons que la lumière artificielle doit être utilisée avec modération. Les habitants de Pully peuvent contribuer à cette action grâce à quelques gestes simples : extinction des vitrines, des jardins, des balcons, des allées privées, etc.

La réduction de la consommation d'énergie fait partie intégrante de la politique énergétique de la Ville de Pully. Cette action est menée dans le cadre du programme Ecowatt.

Pully, le 18 mai 2021 – La Municipalité

Renseignements complémentaires :

Ville de Pully – Direction des travaux et des services industriels, Marc Zolliker, Conseiller municipal, 021 721 31 11